



## Conférence : Catherine Juno tts

### Intervenante sociale (Membre RnttsQ et membre de l'AQDR)

Madame Juno nous a présenté son projet d'Aide pour Soutien à Domicile. Elle cumule de nombreuses années de travail au niveau de l'aide sociale, ce qui lui confère une solide expérience dans ce domaine. Elle a consacré plusieurs années à faire des vérifications, des enquêtes et aussi du travail de recherche. De plus, elle a fait un bref séjour au CLSC où elle était chargée du soutien à domicile. Étant retraitée et voulant travailler à temps partiel, elle a donc mis sur pied son propre projet d'Intervenante Sociale.

Sa grand-mère, qu'elle a longuement côtoyée, n'est pas étrangère à cette décision. Celle-ci lui a fourni plein d'exemples prouvant que les personnes âgées n'aiment pas se faire infantiliser. Les gens adoptent souvent des attitudes qui peuvent les froisser. Elle relate que sa grand-mère n'aimait se faire appeler «Ma petite madame». Les personnes en perte d'autonomie restent des êtres humains à part entière. Elles ont besoin d'une aide mature, professionnelle et courtoise. Madame Juno est douée d'une facilité pour travailler avec les autres et ses interventions sont des plus respectueuses.

Avant la mise en place des interventions, elle offre une Évaluation bio-psycho-sociale. Elle est le résultat d'une rencontre d'une heure en votre présence au sujet de :

- votre santé physique
- votre médication
- votre mobilité dans votre quotidien
- votre santé psycho-sociale
- présence de solitude, de confusion, d'abus et pistes de solutions
- fonctions cognitives dont la mémoire.

Un test de mémoire plus approfondi d'une durée d'une heure est aussi disponible. L'évaluation sera accompagnée d'un rapport-synthèse et de recommandations appropriées et ce, à votre demande. Il est bien entendu que ce rapport demeure confidentiel. Il ne peut pas être divulgué à un tiers sans votre autorisation.

Suite, à cette évaluation, elle peut également vous offrir une aide complémentaire pour des personnes se trouvant dans des situations difficiles.

- Développement personnel-Estime de soi : pour les personnes vivant des moments difficiles : ex : abus
- Accompagnements médicaux, courses : Granby et les environs (15 à 20 km)
- Préparation de menus-repas : soupes et menus santé simples
- Surveillance pour répit, lecture, aide aux documents ou selon les besoins familiaux : donner des moments de répit aux aidants naturels.
- Esthétique, mise en plis, coloration, etc.

Tout ce soutien a pour but de permettre de rester le plus longtemps possible à la maison. Les conséquences reliées à l'isolement et à la solitude sont souvent désastreuses. La solitude découle de la qualité des relations avec les autres tandis que l'isolement découle des conséquences familiales. Les femmes et les hommes ne les vivent pas de la même façon. Les hommes se sentent souvent inutiles après la perte de leur emploi, de leur vie professionnelle. Les femmes sont beaucoup plus affectées par la perte de leur conjoint et le rétrécissement de leur famille. La présence des autres dans les deux cas est réconfortante et aide à diminuer le stress et l'anxiété. Le tiers des personnes de soixante ans et plus vit la solitude. Cela peut entraîner des dépressions passagères ou plus profondes. Sur mille suicides répertoriés, soixante pour cent sont des personnes ayant soixante ans et plus. Il faut être vigilant pour contrer toutes les formes d'abus existantes. Cela peut se présenter comme un chantage affectif dans le but de se soutirer de l'argent. Si la personne refuse, les visites sont espacées et souvent cessées pour de bon. Cette situation a pour conséquence de faire vivre à la personne un sentiment de rejet, tout cela se passe souvent d'une façon très subtile, même insidieuse. Il faut veiller au grain.

Des interventions pertinentes peuvent être faites aussi auprès des personnes réticentes à aller dans un foyer d'hébergement. Le fait d'accompagner ces personnes dans leur démarche d'acceptation évite de nombreux désagréments. Se retrouver dans un hébergement contre son gré entraîne souvent la perte du goût de vivre surtout lorsque la personne est pleinement consciente de la situation. Graduellement les risques sont compris et le passage obligé, utile et nécessaire est accepté. Il faut se souvenir que le tiers des personnes âgées de soixante et plus vivent la solitude. Le processus de vieillissement nécessite que l'on mette en place des moyens pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées et des tiers qui les côtoient tous les jours.

Pour conclure, Madame Juno nous rappelle que l'aide à domicile est essentielle pour soutenir les personnes en perte d'autonomie et alléger la tâche des aidants naturels. Il faut s'organiser pour que la vie demeure un plaisir jour après jour. L'autonomie doit être une priorité. Nous devons la préserver à tout prix en évitant les charges émotionnelles trop lourdes qui mènent souvent à la négligence. On ne vit pas pour être soigné mais on est soigné pour continuer à vivre dans les meilleures conditions possibles.

Pour connaître les tarifs, contacter Mme Juno au (450) 734-4057

[catherinejuno@videotron.ca](mailto:catherinejuno@videotron.ca)

Notes prises par Jacques Hould